



# COVID-19

# Concept de protection

VERSION DU 13.09.2021

**Badminton Club Sion**  
**1950 Sion**

Thierry Piffaretti  
Jonction 18  
1958 St-Léonard  
[www.bcsion.ch](http://www.bcsion.ch)  
[thierry.piffaretti@bluewin.ch](mailto:thierry.piffaretti@bluewin.ch)  
+41 79 483 75 75

## Concept de protection pour les tournois à partir du 13 septembre 2021



Version : 13 septembre 2021  
Auteur : Thierry Piffaretti

## Résumé des principes fondamentaux

- Respect des règles d'hygiène de l'OFSP.
- Certificat obligatoire pour les joueurs âgés de 16 ans et plus, y compris les spectateurs/trices, les entraîneur.e.s, les arbitres, etc.
- Distanciation sociale de 1 mètre 50 avant le contrôle d'entrée.

**Le Badminton Club Sion compte sur la solidarité et la responsabilité de chacun.**

### 1. Responsable coronavirus du club

Thierry Piffaretti      +41 79 483 75 75      [thierry.piffaretti@bluewin.ch](mailto:thierry.piffaretti@bluewin.ch)

### 2. Principes

L'application des mesures définies dans ce document concerne le complexe sportif de l'EPTM (salles, vestiaires, sanitaires, buvette, gradins) dont la limite est définie par l'accès Sud du bâtiment (porte et sas d'entrée).

Sont considérés : joueurs et joueuses, entraîneurs et coachs, membres du staff, officiels techniques, bénévoles, personnel de la salle, spectateurs et spectatrices, médias, services médicaux et sanitaires, services de nettoyage, contrôle des billets, service de sécurité et toutes les autres personnes présentes dans la halle.

Les surfaces de contacts sont désinfectées régulièrement et les locaux sont aéré en continu. Cette aération peut provoquer des flux d'air influençant le jeu. Partant du principe que les conditions sont les mêmes pour les deux adversaires, les joueurs devront s'en accommoder.

### 3. Mesures appliquées lors de la manifestation

#### ➤ Application SwissCovid

SwissBadminton recommande à toutes les personnes présentes d'installer l'application SwissCovid de l'OFSP (« SwissCovid App »), pour autant que cela soit possible techniquement.

#### ➤ Sans symptôme aux compétitions

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer au tournoi. Cela s'applique également aux spectateurs/trices.

Elles/ils restent à la maison ou s'isolent et clarifient la suite de la procédure avec leur médecin de famille.

### ➤ **Respect des règles d'hygiène de l'OFSP**

Quelqu'un qui se lave régulièrement et soigneusement les mains avant et après la compétition se protège soi-même ainsi que son environnement.

Les installations sanitaires sont bien indiquées et il y a suffisamment de matériel hygiénique à disposition.

### ➤ **Arrivée et départ**

Pour toutes les personnes présentes :

- Le trajet doit être effectué de manière individuelle à l'aide des transports en commun (avec masque) ou par moyen de transport privé (il est vivement recommandé de porter un masque si plus d'une personne se trouve dans le même véhicule).
- Si les règles de distanciation ne peuvent pas être respectées lors du trajet ou de l'arrivée, le port du masque est vivement recommandé.
- En s'inscrivant au tournoi, les participant(e)s certifient qu'ils y participeront uniquement s'ils n'ont pas de symptôme (voir ci-dessus).
- Chacune et chacun se désinfecte les mains en entrant dans la salle.

### ➤ **Contrôle d'entrée**

Avant la vérification des certificats, les personnes doivent maintenir une distance de 1,5 mètre entre elles et/ou porter un masque.

A l'entrée du complexe, le certificat COVID<sup>1</sup> accompagné d'une pièce d'identité seront exigés pour toutes les personnes âgées de plus de 16 ans.

L'accès sera refusé aux personnes dont le certificat n'est pas valide.

Le personnel de contrôle doit porter un masque.

<sup>1</sup>Seul le certificat sous forme papier ou électronique (« Covid Certificate ») pouvant être vérifiée numériquement (scanning à partir de l'application « Covid Certificate Check ») est accepté.

### ➤ **Gestion des flux**

Spectateurs et joueurs se conformeront au marquages et à la signalisation en place.

### ➤ **Matériel**

Dans la mesure du possible, veiller à n'utiliser que son matériel personnel.

### ➤ **Vestiaires**

Se désinfecter les mains lors de chaque entrée dans un vestiaire (6 personnes max.).

### ➤ **Douches**

Utiliser les cabines de douches qui assurent une séparation suffisante entre les athlètes. Les douches hors cabines ne peuvent être utilisées que par une seule personne à la fois.

### ➤ **Toilettes**

Accès à deux personnes au maximum.

Des distributeurs de savon sont à disposition pour se laver les mains.

### ➤ **Restauration**

Il est possible de se restaurer uniquement dans l'espace buvette et à l'extérieur de la salle. Les préposés à la sécurité veilleront à ce que ces mesures soient appliquées. En cas de non-respect de ces dernières les personnes concernées se verront exclues du complexe sportif.

### ➤ **Halle**

#### **Zone joueurs**

- Seuls les joueuses, les joueurs et les coaches ont accès à la zone joueurs.

#### **Echauffement**

- Dans la mesure du possible s'échauffer à l'extérieur et de manière individuelle.

#### **Salutations avant et après le match**

- Les joueuses et joueurs restent dans leur moitié de terrain.
- Salutations sans contact physique - pas de poignées de mains traditionnelles.

#### **Terrains**

- Seules les personnes autorisées peuvent pénétrer sur les courts : joueuses et joueurs, agents de nettoyage, juge arbitre, staff médical, coaches).

#### **Cérémonies officielles**

- Les cérémonies de remise de prix se dérouleront sans contacts.
- Se laver les mains avant et après la remise des prix/coupe/médaille.
- Les lauréats viennent chercher leur prix/médaille.
- Pas de poignées de mains.

Les préposés à la sécurité veilleront à ce que ces mesures soient appliquées. En cas de non-respect de ces dernières les personnes concernées se verront exclues du complexe sportif.

### ➤ **Stand promotionnel et technique**

Si un stand promotionnel et technique est installé dans la salle durant les tournois, les éléments qui sont utilisés par différentes personnes doivent entre temps être désinfectés.

Les préposés à la sécurité veilleront à ce que ces mesures soient appliquées. En cas de non-respect de ces dernières les personnes concernées se verront exclues du complexe sportif.

### ➤ **Procédure en cas de cas de COVID-19 positif**

Si le/la responsable est informé d'un cas COVID-19 positif (confirmé médicalement), SwissBadminton doit en être informé immédiatement.

SwissBadminton prendra dès lors en charge l'ensemble de la communication et des contacts avec les différentes autorités.

Le service médical cantonal compétent décide dans chaque cas si des mesures d'isolement et de quarantaine ou des tests PCR doivent être effectués.

Les coûts de tout test PCR effectué dans le cadre d'une suspicion de cas de COVID-19 sont pris en charge par la Confédération.



Ce concept a été établi sur la base des recommandations en vigueur de SwissBadminton et des autorités sanitaires.

Il a été approuvé par l'Organisation cantonale valaisanne des secours.

Il est transmis à tous les membres et participants aux tournois et compétitions.

Le responsable COVID-19, Sion, le 13.09.2021 Piffaretti Thierry

Association faîtière nationale :

Swiss Badminton, Haus des Sports, Talgut-Zentrum 27, CH-3063 Ittigen

Tel. 031 359 72 55 – [info@swiss-badminton.ch](mailto:info@swiss-badminton.ch) – [www.swiss-badminton.ch](http://www.swiss-badminton.ch)